

Vers une politique de l'eau qualitative

Dossier de la rédaction de H2o
August 2019

Intervenant devant la Chambre des représentants dans le cadre de la séance mensuelle concernant la politique générale, le chef du gouvernement, Saad Eddine El Otmani a annoncé la poursuite des études relatives au projet de transfert de l'eau du Nord vers le Centre, en mettant l'accent sur la recherche de modalités et de sources de financement, ainsi que sur la diversification des sources d'approvisionnement en eau et l'encouragement de la mobilisation des ressources hydriques non conventionnelles. Il a, par ailleurs, indiqué que les ressources renouvelables en eau sont estimées à 22 milliards de mètres cubes annuels (18 milliards de m³ d'eaux de surface et 4 milliards de m³ d'eaux souterraines), précisant que le Maroc a adopté une politique hydrique basée essentiellement sur la mobilisation des ressources hydriques superficielles à travers la réalisation de projets d'infrastructures permettant le stockage de l'eau en période d'abondance. En vue de doter le Royaume de ressources hydriques à court et moyen terme et conformément aux Hautes Instructions royales, il a fait savoir qu'un programme prioritaire pour l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation pour la période 2019/2026 a été mis en place dans un cadre consultatif entre les différentes institutions et administrations concernées. Estimé à 118 milliards de dirhams, ce programme ambitionne de réaliser quelque 20 grands barrages répartis sur tout le Royaume avec une capacité de 5,38 milliards de mètres cubes, ce qui permettra d'atteindre une capacité de rétention globale d'environ 25,3 milliards de mètres cubes. Par ailleurs, les investissements réalisés depuis 1995, estimés à plus de 21,5 milliards de dirhams, ont permis d'augmenter l'approvisionnement en eau potable dans le milieu rural, passant de 14 % en 1994 à 97 % en 2018, et un programme d'urgence a été mis en place pour la période d'octobre 2019 pour répondre aux besoins des provinces et préfectures en matière d'accès aux ressources hydriques.

Selon Baali Sghir, président de l'Association Eau et Énergie pour Tous (AEEPT), le Maroc occupe une bonne place en matière de politique de l'eau au niveau des pays du Moyen-Orient et du Maghreb. "Nos infrastructures, l'aspect institutionnel, l'autonomie en matière d'approvisionnement en eau et de mobilisation des ressources fait du Maroc un modèle dans ce domaine", a-t-il indiqué. "Des efforts louables ont été déployés dans ce secteur. La création d'agences de bassin chargées de la recherche, de la prospection, de l'anticipation, de la gestion des ressources et de la coordination entre les divers acteurs a joué un rôle essentiel dans cette politique de l'eau. En effet, il y a une vraie volonté d'aller de l'avant en matière de gestion des ressources en eau." Il estime néanmoins qu'il reste beaucoup à faire en matière de gouvernance. Selon lui, cet aspect demeure le maillon faible de la politique de l'eau. "Aujourd'hui, nous sommes dans un niveau de mobilisation qui oscille entre 11,7 à 12 milliards de mètres cubes et une demande qui se situe entre 13 à 14 milliards de mètres cubes. On a donc un déficit de deux milliards de mètres cubes. Si le statu quo se maintient jusqu'en 2030, on prévoit un déficit de 5 milliards de mètres cubes du fait du développement économique, de la croissance démographique et de l'urbanisation."

En regard aux contraintes identifiées et face aux enjeux et défis à relever en termes de gouvernance par la gestion intégrée des ressources en eau au Maroc, le Conseil Économique, social et environnemental a, dans son autosaisine n° 15/2014, incité les pouvoirs publics à accélérer le rythme actuel de mise en œuvre des objectifs fixés, de manière à réaliser, à l'horizon 2020, une mobilisation d'eau supplémentaire annuelle de 6,4 milliards de mètres cubes par an, représentant plus de 25 % des ressources globales annuelles du pays et plus de 6 fois les prélèvements de ressources non-renouvelables actuelles, répartis comme suit : 31 % à travers la réalisation de 400 millions de m³ par an d'eau provenant du dessalement d'eau de mer et de la déminéralisation des eaux saumâtres ; 27 % à travers la poursuite de la politique de barrages ; 25 % à travers la conversion massive à l'irrigation localisée et/ou à l'aspersion ; 11 % à travers la réutilisation des eaux usées épurées et l'économie d'eau à usage industriel, touristique et domestique et 6 % à travers l'amélioration des rendements de l'adduction et de la distribution d'eau.

Hassan Bentaleb, Libération (Casablanca) - À l'Afrique